

# LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE  
DU NORD

ST-JEROME, 23 JUILLET 1891

J. J. GRIGNON  
Rédacteur

## TREFFLÉ COTÉ & CIE. Magasin de Fer

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,  
SAINT-JEROME.

## Poeles! Poeles! Poeles!

Poeles à bois de toutes sortes, Poeles à bois et à charbon,  
de seconde main, à bas prix

Toute reçue en échange à 60 Cts. le 100 Lbs.

— A LA —

## FONDERIE DUMONTVILLE

Ouvrage de mécanique en général,  
Machine de scie circulaire, et  
Machine à bardeau

A 20 et 25 p.c. DE REDUCTION

St-Jérôme, 2 Octobre 1890.

ALF. A. LAVIOLETTE.

## S. G. LAVIOLETTE,

MARCHAND DE

## Ferronneries, Peintures, Vernis.

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres  
forts, aussi poeles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard  
RUE SAINT-GEORGES, Près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

## Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques  
dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN,  
ROYAL, COMMERCIAL UNION,  
IMPERIAL, PHENIX.  
Dr C. L. de MARTIGNY  
Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

## BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE

ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.

No 9

### FEUILLETON

## LE CRIME DE MONTPELLIER

PREMIERE PARTIE

VII

Vos investigations ont été forcément insuffisantes; tandis que moi je vous promets que je réussirai. Je suis avocat, j'ai l'habitude des affaires judiciaires, et si je n'arrive pas à la découverte de la vérité, nul autre que moi n'y réussirait davantage.

—Alors tu es bien décidé?

—Ayez confiance, mon père. La justice vous doit une éclatante réhabilitation, et dussé-je consacrer toute ma vie à cette mission, soyez assuré que vous l'aurez complète! Pierre Gilbert resta quelques secondes à contempler son fils d'un regard voilé de larmes, puis sa poitrine se souleva péniblement et il ferma les yeux, comme si une douloureuse sensation l'avait tout à coup frappé au cœur.

—Et Berthe? balbutia-t-il d'un ton pénétré et tendre.

Paul se cacha la tête dans les mains.

—Ah! ne parlons pas d'elle! murmura-t-il en mordant ses lèvres pour ne pas éclater.

—Tu l'aimes?

—Jusqu'à en mourir, si elle doit cesser de m'aimer.

—Tu ne l'as pas revue?

—Non.

—Elle ne t'a rien fait dire?

—Rien!

—Elle a honte. Elle croit que tu l'as trompée; que, connaissant l'ignominie du passé, tu as surpris son amour par un odieux mensonge.

—Non, ne l'accablez pas! interrompit Paul; Berthe m'aimait; elle avait foi en moi, et quand elle a appris l'horrible vérité! Ah! qui donc, n'eut été humilié comme elle? Elle est altière; son honneur, l'honneur de son père n'a jamais été entamé. Le coup a été terrible et l'a frappée en plein cœur. Mais lorsqu'elle se sera retrouvée dans ce désastre dont elle a dû être ébranlée, l'amour reviendra dans son cœur, et qui sait? peut-être ne m'aimera-t-elle que davantage au sortir de cette cruelle épreuve!

—Dieu le veuille! répondit Pierre Gilbert. Je vais attendre ton retour avec une mortelle impatience. J'ai peut-être tort de te laisser partir seul.

—Détrompez-vous. Votre présence à Montpellier serait un obstacle à la liberté de mes recherches.

—Tu veux que je reste?

—Je vous en prie.

—Qu'il soit donc fait selon ta volonté. Mais tu me tiendras au courant de ce que tu vas tenter?

—Je vous le promets.

—Et moi, de mon côté, je te ferai connaître tout ce qui se passera ici pendant ton absence.

—C'est cela!

—A bientôt, alors!

—Oui, oui, à bientôt, et comptes sur moi comme je compte sur vous!

Et le père et le fils se quittèrent sur ces mots. A peine Pierre Gilbert eut-il disparu que Paul Didier procéda à la hâte aux préparatifs de son départ. Ces préparatifs demandaient d'ailleurs fort peu de

temps, et en moins d'une heure, tout fut terminé. Comme il bouclait sa valise, un bruit se fit derrière lui; il se retourna vivement. La porte s'était ouverte sans qu'il eût rien entendu, et il se trouva en présence du capitaine Bellegarde. A sa vue, un éclair de satisfaction illumina ses traits.

VIII

Le capitaine avait dû apprendre bien des choses depuis la veille et Paul se sentait pris d'une envie folle de connaître ce que l'on disait dans la ville, et surtout ce qui se passait au château de Lesquiffou.

—Je ne m'attendais pas à votre bonne visite, dit-il, sur un ton de vive émotion, mais je suis bien heureux de vous voir.

—C'est ce que j'ai pensé, répondit le capitaine, et voilà pourquoi je suis venu; je ne suis pas de ceux qui abandonnent leurs amis dans la peine.

—Ah! je n'ai jamais douté de vous!

—Vous avez eu raison; d'ailleurs j'étais persuadé que vous deviez avoir soif de nouvelles.

—Vous en avez?

—Je vous crois! Ah! ce n'est pas pour dire, mais c'a fait un rude potin. Vous savez, en province...

—Alors toute la ville sait...

—La ville n'ignore rien et les commentaires vont leur train; tout tefois, je pense bien que ce n'est pas là ce qui vous intéresse le plus.

—En effet.

—Ce qui vous tient au cœur, c'est ce qui se passe à Lesquiffou?

—Qu'avez-vous appris?

—J'ai vu ce matin le vicomte de Fontenette.

—Que vous a-t-il dit?

Le capitaine s'était assis; il alluma un cigare, lâcha une forte bouffée de tabac et reprit peu après:

—D'abord, il paraît que ça ne va pas bien du tout pour vous, au château.

—Berthe?

—Mlle Gautier est dans un état d'irritation indescriptible; elle est humiliée, elle pleure, ne veut voir personne et vous accuse de l'avoir odieusement trompée. Le vicomte de Fontenette s'est très bien conduit; il voulait lui parler, sinon pour plaider votre cause, tout au moins pour atténuer vos torts, si tant est que vous en ayez!

Il a été impitoyablement repoussé. Mlle Gautier s'abandonne évidemment à la surexcitation qu'elle éprouve, et dont le temps seul pourra avoir raison. Quant à M. Gautier, il est atterré. Vous avez dû remarquer qu'il n'est pas folâtre d'ordinaire; depuis l'événement, il est presque devenu sinistre; on croirait que ça l'a encore plus frappé que sa fille! D'un côté comme de l'autre, la situation est donc des plus mauvaises.

—Et le vicomte, que dit-il?

—Dame! lui, il n'est pas fâché de l'aventure, et c'est bien naturel; il aime Mlle Gautier; il ne vous voyait qu'avec peine et adoré par l'enfant. Maintenant, tout est changé et il a de fortes chances pour vous succéder.

—Mon Dieu! perdre Berthe, renoncer à elle, c'est horrible!

—Malheureusement, il n'y a pas d'autre parti à prendre.

—Qui sait?

—Qu'espérez-vous encore?

Paul passa ses deux mains nerveuses dans ses cheveux.

—Ce que j'espère, capitaine? répondit-il, le front éclairé, comme

par une lueur divine; eh bien, je vais vous le dire!

—Expliquez-vous!

—Si ce qui vient de se passer était le résultat de la plus épouvantable des erreurs! Si le malheureux condamné n'était pas coupable? Si enfin j'avais en mains les preuves irréfutables de son innocence, prétendriez-vous encore que j'ai tort d'espérer et l'opinion publique refuserait-elle toujours de rendre l'estime et la considération à mon père réhabilité!

Le capitaine ne fumait plus; il s'était mis à regarder son interlocuteur avec attention, et son œil s'allumait sous ses sourcils froncés.

—Oh; dit-il en frisant la pointe de sa moustache, voilà qui serait une autre paire de manches. Mais ce n'est là, n'est-ce pas qu'une supposition?

—En ce qui touche l'innocence de Pierre Gilbert, répondit Paul, c'est une certitude; quant au vrai coupable, je ne tarderai pas à être complètement édifié sur son identité.

—Que ferez-vous?

Paul indiqua la valise qu'il avait déposée près de son bureau.

—Qu'est cela?

—Ne le devinez-vous pas?

—Vous partez?

—Demain matin.

—Et où allez-vous?

—A Montpellier.

—Montpellier, répéta le capitaine avec un soubresaut.

Et ses paupières se prirent à battre.

—Que comptez-vous y faire? ajouta-t-il en devenant tout à coup songeur.

—Je ne sais pas encore précisément. Mais c'est là que mon père a été jugé et il faudra bien que je découvre à la suite de quelles manœuvres il a été condamné.

—Vous ne connaissez personne dans la ville où vous vous rendez?

—Personne, en effet.

—Vous auriez besoin d'avoir près de vous un ami dévoué et sûr?

—Eh! sans doute. Mais cet ami dévoué, où le trouver?

—Eh bien! et le capitaine Bellegarde donc?

—Vous!

—Croyez-vous qu'il ne soit plus bon qu'à mettre au rancart?

—Quoi! vous consentiriez...

—Parfaitement.

—Mais... Mme Bellegarde?

Le capitaine hésita un instant à croire que le jeune avocat parlât sérieusement.

—Mme Bellegarde, répondit-il simplement, est accoutumée à se passer de moi, comme je me suis fait moi-même une habitude de me passer d'elle. Elle ne peut donc être une objection, si vous m'acceptez comme compagnon.

—Oh! avec joie!

—Alors, c'est dit. Du reste, ne vous mettez pas en frais de reconnaissance pour les petits services que je puis être appelé à vous rendre. C'est à Montpellier que j'ai reçu, il y a vingt ans, le soufflet dont je vous ai parlé, et il me semble que ça me retrempera de voir les lieux où ça s'est passé. Là-dessus je ne veux pas être indiscret, vous avez vos affaires, moi j'ai les miennes, et il faut être debout de bonne heure. A demain donc, mon cher ami, et tâchez de bien employer votre nuit.

Dès que Paul Didier se trouva seul, il se reprit à songer à son départ. Il allait s'éloigner, quitter Morlaix, abandonner Berthe à toutes les suggestions de la colère et de la honte. Quand reviendrait-il

et quel résultat l'attendait au bout des nouvelles recherches auxquelles il allait se livrer? surtout, que penserait Berthe après son départ, qui ne pouvait manquer d'être commenté à l'égal d'une disparition? Il était agité et nerveux. Son cœur se brisait à l'idée que le lendemain, il partirait sans avoir dit l'espérance qui lui était venue, enfin, sans tenter de se justifier du calcul odieux dont on l'accusait.

Alors un désir effréné s'empara de lui. Pourquoi, profitant de la nuit sombre, ne gagnerait-il pas le château de Lesquiffou et n'irait-il pas, une dernière fois, contempler cette demeure où il avait fermé de si doux rêves? C'était peut-être une grande imprudence qu'il allait commettre, mais la tentation était trop forte; il en éprouvait une véritable obsession, et, ne voulant pas réfléchir davantage, il jeta un pardessus sur ses épaules, descendit dans la rue et prit d'un pas résolu la direction de Lesquiffou. Cependant, voici ce qui se passait au château à l'heure où Paul s'éloignait de Morlaix.

IX

Depuis la veille, Berthe n'avait pas quitté sa chambre. Le coup avait été terrible! La nuit s'était passée sans qu'elle pût goûter une heure de repos; elle se demandait si elle n'était pas le jouet de quelque abominable rêve, et cherchait à se dégager des horribles visions dont elle était terrifiée. Elle! Berthe Gautier! recherchée, adulée, adorée par tout ce qu'il y avait d'élevé, d'honorable, dans le monde titré ou riche. En une seconde, tout s'était écroulé dans la honte! On avait accepté qu'elle aimât un fils de parents inconnus, et voilà que maintenant il avait un état civil et qu'il se trouvait être le fils d'un forçat!

Elle n'avait voulu recevoir personne. Qu'y aurait-elle gagné? Des condoléances hypocrites, de banales ou ironiques consolations. Mieux valait la solitude. D'ailleurs elle trouvait une âcre volupté dans l'excès même de son abandon; elle prenait plaisir à aviver de ses propres mains, la douloureuse blessure dont saignait son cœur! Elle n'avait excepté que Jobic. Elle savait qu'elle était aimée sincèrement, profondément par cette enfant à demi-sauvage: devant elle elle pouvait pleurer sans contrainte, laisser parler son désespoir, ne rien cacher du désordre auquel elle s'abandonnait.

Son père s'était présenté à plusieurs reprises dans la journée; elle l'avait fait supplier de ne pas insister pour la voir, et il s'était retiré. On lui avait dit pourtant que M. Gautier n'était pas moins atterré qu'elle même; qu'il était bien malheureux, lui aussi, de l'événement; mais elle n'avait pas cédé.

Enfin, le soir une détente s'effectua; les premières ombres de la nuit enveloppaient le château; un silence presque sinistre régnait alentour; elle se sentit gagnée par un sentiment de défaillance qui la surprit elle-même. Elle comprenait que cette situation ne pouvait durer, qu'il fallait à tout prix en sortir, et une fois sur cette pente, elle devait aller jusqu'au bout. Jobic venait d'entrer; elle l'accueillit d'un regard plus doux et plus nvtant. Jobic était toute rouge; sa poitrine haletait; il était évident qu'elle avait couru.

—Qu'as-tu donc? demanda Berthe. D'où viens-tu ainsi?

(A suivre)

LE NORD

Journal hebdomadaire. Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD.

Abonnement... \$1.00 par année 50 c. pour 6 mois

ANNONCES Première insertion... 10 cts la ligne Insertions subséquentes... 5 cts

Toutes correspondances doivent être adressées: Z. DRAPEAU, Fermier de l'imprimerie du Nord, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD SAINT-JÉROME, 23 JUILLET 1891.

NOTE DE L'ADMINISTRATION.

Tout en remerciant cordialement nos abonnés de l'empressément qu'ils apportent à payer leur abonnement au journal, nous devons prévenir les retardataires dont les comptes leur ont déjà été adressés inutilement, de ne plus compter sur une fausse indulgence; nous serons forcés de faire collecter leur dette en justice sous le plus court délai.

Nous prions aussi ceux qui désirent discontinuer, de se mettre en règle avec l'administration et en donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de leur abonnement, autrement nous continuerons l'envoi du journal.

L'ADMINISTRATION.

PETITE REVUE

Une philosophie chanceuse, c'est le socialisme. Chacun de ses nouveaux arguments est la découverte de quelque substance chimique douée d'une force de démolition équivalente à la haine des socialistes contre le capital.

Il est gazeux, très soluble dans l'eau et précipite les sels d'argent tout comme l'acide chlorhydrique. La combinaison ainsi formée est insensible à l'action de la lumière; en revanche, elle est très explosible.

M. Curtius ou Curtius a failli sauter en préparant son triazure; c'eût été dommage pour lui, pour la patrie allemande et même, si l'on veut, pour l'humanité. Mais, A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

On s'occupe, en France, de remplacer le pigeon voyageur par l'hirondelle. On la prétend plus intelligente et plus facile à apprivoiser que le pigeon. Voici ce qu'on raconte de sa vitesse:

Il y a une quinzaine d'années, dans un lâcher de pigeons voyageurs, le convoyeur d'une société colombophile du Nord avait emporté une hirondelle qu'il lâcha à Greil à même temps que les pigeons; elle arriva une heure et demie avant eux-ci, ayant parcouru comme eux 242 kilomètres. La vite se a été de 121 kilomètres à l'heure soit un peu plus de 2,000 mètres à la minute.

Le 7 septembre 1889, M. Desbouvrie, de Roubaix, lâcha sur l'Esplanade des Invalides, à 4 h. 15 du soir, deux hirondelles qu'il avait dressées. Après avoir tourné un instant, elles disparurent dans la direction du nord et arrivèrent à Roubaix à 5 h. 30 m. Elles avaient parcouru 200 kilomètres en 75 minutes, c'est-à-dire 2,666 mètres à la minute. C'est deux fois la vitesse d'un train poste.

Outre son extrême vitesse, l'hirondelle a sur le pigeon cet avantage précieux qu'elle échappe aussi bien au plomb du chasseur qu'à la serre de l'oiseau de proie. Elle n'a pas besoin, comme le pigeon, de s'arrêter pour se ravitailler en route: elle se nourrit des insectes que découvre son oeil infatigable et qu'elle happe au vol. Elle plane et rame alternativement; quand elle vole assez haut pour que rien ne gêne sa course folle, elle rame pendant trois secondes et plane pendant cinq; c'est pendant le vol plané qu'elle peut saisir les insectes dont elle se nourrit et que le mouvement des ailes éloigne pendant le vol ramé.

Le collaborateur de l'Echo qui signe J. D. LeDuc se montre bien

peu au fait de ce qui s'imprime dans son journal quand il écrit, en insultant le curé de St-Faustin avec ce tour de politesse bien familier à certain avocat du district, qui en a fait son unique célébrité:

Est-ce possible, Monsieur le curé? Où donc avez-vous lu dans l'Echo, qu'on se moquait de la religion et des autorités religieuses? Nous voudrions bien le savoir. C'est votre devoir de nous le dire et de nous le démontrer! Vous êtes instruit, n'est-ce pas? On nous dit que vous avez même rapporté quelques accès au collège, eh bien mettez la main à la plume et dites en quoi notre journal a attaqué ou insulté la religion ou ses prêtres! Vous trouvez notre feuille bien "petite" bien "triste." De gustibus non est disputandum. Dans ce cas, étendez-vous dans le grand et gai journal Le Nord. Ce dernier sera sans doute enchanté de recevoir votre prose. Nous attendons avec impatience une démonstration de votre part.

Nous n'avons pas mission de prendre fait et cause pour le curé de Saint-Faustin, mais nous ne pouvons retenir notre indignation à la vue d'un mépris aussi éhonté du public.

Mais que l'Echo, l'effronté insulteur, cite donc un seul de ses numéros qui n'ait pas attaqué la religion ou les autorités religieuses? Faut-il mentionner ses jugements sur le clergé de la vieille France et le clergé canadien, ses doctrines sur l'enseignement laïque et obligatoire, sa justification de Parnell, adultère, et son dédain du clergé irlandais? et ce pauvre archevêque Fabre, en a-t-il avalé de l'Echo avec son mandement sur l'annexion, et l'affaire Chénier, et les étrangetés de la religion! Et il y en a ainsi à toutes les lignes de l'Echo.

On aime beaucoup à signer à l'Echo. Qu'on signe donc ces trois lignes qu'on y lit dans un compte-rendu du terme criminel:

D'aucuns prétendent que Desjardins est aussi sain d'esprit que les petits jurés qui l'ont jugé!

On trouve ailleurs dans l'Echo:

Le rédacteur du Nord est le calcul le mieux craché que nous ayons jamais vu. Il traite l'Echo d'insulteur parce que j'ai donné cours à une nouvelle qui battait nos rues depuis quelque temps et qui paraissait avoir certain fondement puis qu'elle était mise en circulation par des membres du comité d'érection.

Mensonge sur mensonge, invective sur invective, stupidité sur stupidité.

Il n'y a qu'un imbécile de premier ordre pour s'écrier au premier bruit d'une nouvelle qui ne transpire que vaguement: Je ne puis m'expliquer ces ordonnances archi-épiscopales qui arrivent toujours en temps inopportun, ainsi que disait l'euphonique Kong-Kong dans l'avant-dernier Echo.

Kong-Kong est un petit menteur de quatre sous et digne de figurer dans l'Echo quand il dit tenir ses renseignements d'un membre du comité. Qu'il cite tel membre qui dit que Mgr Fabre avait étouffé ou voulu étouffer les efforts du comité.

A l'Electeur on est toujours dans un printemps continuel.

Le barde du grand journal ne s'arrête de célébrer l'hirondelle et les fleurs que pour chanter le retour du comte Mercier que nous apportent les brises du golfe. Voici comment l'Electeur nous fait part des joyeux pressentiments qu'il a éprouvés samedi:

C'est aujourd'hui que le premier ministre de la province de Québec et ses compagnons de voyage l'hon. Joseph Shehryn, trésorier de la province, MM. Bernatchez, M. P. P., et M. Alexandre Clément, secrétaire particulier de l'hon. M. Mercier, arrivent de Liverpool à bord du paquebot Allan le Parisien.

En entrant dans le golfe et à la vue des côtes canadiennes les distingués voyageurs ont dû, en les contemplant du pont de leur steamer, ressentir une émotion égale, supérieure même à celle qu'ils ont éprouvée à la première apparition des côtes de France lorsqu'ils sont arrivés en Europe il y a 4 mois. Après une si longue absence, comme ils doivent trouver doux des revoir le pays! Quand ils sont partis, le sol était encore entièrement recouvert de neige; aujourd'hui la nature canadienne leur apparaît dans tout sa beauté estivale, et ils ont pu distinguer sur le littoral de nos beaux comtés la teinte déjà dorée des moissons, précoce indice d'une abondante

récolte. C'est la première nouvelle qu'ils ont reçue du pays depuis huit jours qu'ils sont en mer; comme elle doit réjouir leur cœur leur faire désirer plus ardemment que jamais de pouvoir mettre le pied sur le sol canadien!

S'ils ont hâte de voir la patrie, la patrie n'en a pas moins hâte de les revoir. Peu d'homme publics ont été attendus avec une plus vive impatience, au retour de leur voyage en pays étranger. A la métropole, on prépare une grande ovation à l'hon. M. Mercier. Bien consolant symptôme que cet enthousiasme tout spontané qui éclate partout, à la seule annonce du retour de nos délégués. Cela prouve que le peuple de la province de Québec es. plus que jamais éveillé sur ses intérêts et prêt à rendre au talent et au travail les hommages qui lui sont dus.

Combien ils doivent trouver doux de revoir le pays! Quel accent de vérité dans ces paroles du compagnon trop longtemps délaissé du premier ministre.

Ah! qui pourra dire combien l'exil fut amer pour le comte Mercier? Vous ne l'avez jamais connu, vous qui avez l'ingénuité de croire que la somptuosité des festins dont il s'est fendu aux dépens de la province, a pu le distraire de la pensée du Canada! Croyez bien, au contraire que ses harangues au clergé français, sur la force de la foi dans cette province, ne faisaient que rendre plus présents à sa mémoire ses vieux maîtres Dorian, Doure, etc. et ses condisciples, Desmarais, Langelier, Pécand, Fréchette, Beausoleil, etc. Sachez que la vue de ces immenses institutions financières qui lui ont refusé leurs portes ne rendait que plus cuisant le souvenir de sa pauvre petite province où sa servile majorité vote les emprunts avec autant de grâce que lui fait les dettes.

Ajoutez la certitude de trouver à son retour une légion d'affamés prêts à le porter en triomphe pour se ruer avec lui sur l'emprunt temporaire de quatre millions.

Pour ces affamés ce n'est pas sans raison, dit le Trifluorien, qu'ils vont fêter.

M. le comte était parti pour emprunter 10 millions, et par conséquent augmenter la dette consolidée d'autant. Il a manqué son coup. Les prêteurs l'ont éconduit, ou du moins ont refusé de lui avancer ses 10 millions.

Bravo! s'écrient nos libéraux. Quel financier que notre excellentissime comte! Félicite-le!

Au lieu d'emprunter 10 millions, il n'en a pu avoir que 4.

Il devait emprunter pour 60 ans. On n'a voulu lui avancer que pour 2 ans.

A-t-on jamais vu négociateur aussi habile! s'écrient nos rouges.

Il voulait emprunter à 3 1/2%. On prête à un taux qui, étant compris les frais de courtage, de commission, d'escompte, s'élève à 6% au moins.

Du coup nous devons dire avec la Patrie que M. Mercier est le plus grand de nos canadiens et avouer qu'il mérite bien une fête.

Et si l'on se tourne vers l'avenir, n'a-t-on pas mille fois raison de se réjouir! M. Mercier éconduit par les capitalistes européens s'en vient imposer des nouvelles taxes. Les événements prochains diront que nous ne sommes pas faux prophète en annonçant de nouveaux impôts.

Les rouges ne peuvent qu'exulter. De nouvelles taxes signifient une augmentation de revenus, c'est-à-dire plus d'argent à partager entre les favoris de M. le comte.

Aussi, en avant fifres et tambours! Et que l'on chante en chœur les bienfaits de Son Excellence!

Que signifie cette élection?

Que signifie le vote de la ville donné, inddi, à l'élection des commissaires d'école? Quelque chose ou rien? Pourquoi a-t-on remplacé des hommes comme M. H. Leclair et J. C. Lapointe? Nous n'avons pas à nous plaindre du choix de MM. Louis Labelle et C. E. Laflamme. M. Labelle a une grande expérience dans les affaires, et il nous fait vraiment plaisir de voir un jeune homme de progrès comme M. Laflamme recevoir un témoignage aussi éclatant de confiance, nous les félicitons de leur succès. Mais enfin pourquoi sont-ils là, à la place de MM. Leclair et Lapointe? qu'a-t-on reproché à ces derniers? quel est le programme des nouveaux commissaires et s'entendent-ils? Ont-ils pour but de rendre publiques non-seulement les délibérations de leurs corps mais aussi les démarches généralement secrètes qu'il faut nécessairement faire dans une question vitale com-

me celle là où tant d'intérêts contraires sont en jeu? Ont-ils pour but déclaré de sauver une dépense nécessaire à la ville en restreignant son système d'éducation à l'enseignement primaire? Ont-ils pour but de reconstruire un collège au lieu de l'ancien ou ailleurs? Ont-ils un but? Est-ce un intérêt? Est-ce une vengeance? Qu'est-ce? Il importe de le savoir car dans le tumulte disgracieux de lundi, tout paraissait mêlé et mal défini, programmes et responsabilités, et nous avons eu peine à reconnaître la ville de progrès qui combat si vivement pour garder son prestige de métropole du nord.

VENERABLE MERE

Angélique Mahaire, mère du très regretté Mgr Labelle vient de s'éteindre en cette ville après une courte maladie, à l'âge avancé de quatre-vingt-deux ans.

Le souvenir du grand apôtre de la colonisation est trop vivace dans les cœurs canadiens pour nous permettre d'oublier celle à qui l'illustre défunt voua toujours la plus forte de ses affections terrestres. Nous n'avons pas à célébrer le génie d'une femme de lettres. Non, nous sommes en présence d'une modeste mère chrétienne qui n'eut de gloire que celle de son fils, mais qui fut la plus heureuse des mères par les marques, sans exemple peut-être, d'amour filial qu'il ne cessa de lui prodiguer au milieu de ses vastes et patriotiques occupations.

Le prêtre vraiment digne de la sainteté du sacerdoce ne peut manquer d'être une leçon vivante d'amour filial. Ayant fait, au pied des autels le sacrifice de tous les bonheurs que le ciel dispense aux cœurs aimants, comment pourrait-il ne pas diriger les violentes inclinations d'une âme sensible vers le plus pur des amours terrestres: celui d'une mère?

Mais dans le curé Labelle, ces nobles sentiments avaient pris une expansion qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer à l'égal de ses grands travaux apostoliques. Il était vraiment touchant de le voir, au retour de ses longues pérégrinations dans la forêt ou en Europe, se livrer à l'effusion d'une tendresse sans bornes pour cette vénérable femme qui rendait amour pour amour, caresse pour caresse et fondait en larmes au récit des épisodes les moins émouvants du voyage.

Qui, dans St-Jérôme, n'a pas aimé à entendre la mère Labelle, toujours préoccupée de son fils bien-aimé, plaindre les pauvres colons, se désespérer de leur sort quand quelque chose n'allait pas au goût du curé, ou faire éclater la plus vive allégresse dès qu'ils gagnaient leur point.

Depuis la mort du curé, Mme Labelle, on le comprend, n'a vécu qu'à demi. Dès que son cœur fut brisé par cette cruelle séparation, le seul motif de résignation que la religion et l'amitié pussent lui faire accepter fut l'espoir que son fils ne tarderait pas à venir la chercher et il était dû à l'amour filial de celui-ci de faire rendre le ciel à ce vœu. Maintenant qu'ils partagent là-haut nous en sommes certains, la récompense d'une vie si méritante pour la religion et pour le pays, unissons-les dans notre souvenir et quand l'airain aura fait revivre les traits aimés du curé Labelle sur la place publique de St-Jérôme et que la province y verra sa statue en statue, nous penserons encore à la mère Labelle, la mère des colons, elle, dont l'amour a tant de fois retrempe l'âme du grand homme.

Echos de Ste-Scholastique

Nos amis du village nous quittent les uns après les autres et s'en vont camper, qui d'un bord, qui de l'autre. M. Chs. de Montigny, protonotaire, accompagné de M. Félix Raymond, A. Globensky et J. de Lamothe, sont partis samedi dernier pour une expédition au Lac de Montigny, dans les cantons du nord. M. Carmel, registraire puis M. Moïse Brazeau, grand connétable et son fils Baptiste sont aussi partis pour l'île à Jones, où ils sont allés rejoindre M. D. Duprat, installé depuis plusieurs jours.

Nous apprenons que notre jeune concitoyen Joseph A. Fortier, venant d'obtenir le titre de Bachelier au collège de Montréal, doit s'embarquer pour l'Europe au commencement de septembre prochain pour aller terminer sa philosophie au séminaire de Paris.

M. Calixte Ethier et A. Ethier, fils de notre ancien concitoyen le Dr C. Ethier et Alfred Ethier de Montréal, sont en promenade chez M. J. A. C. Ethier, député-protonotaire.

M. et Mde F. X. Mathieu et Melle Henriette Boisseau sont en voyage pour plusieurs jours sur les bords enchanteurs de la rivière Ste-Rose.

M. N. Forest N. P., est parti cette semaine pour une promenade de quelques jours dans sa famille, à St-Jacques de l'Achigan.

M. Ernest Campeau, ecclésiastique au grand Séminaire de Théologie de Baltimore est arrivé chez son père M. Alexandre Campeau la semaine dernière.

Le populaire prisonnier Z. Majeau, condamné à trois ans de pénitencier aux dernières assises criminelles, s'est évadé de la prison mardi le 14 courant, durant la nuit, d'une manière assez singulière. On est à sa recherche.

Sur la demande de M. B. Beauchamp M. P. P., M. J. C. Chapais, assistant commissaire de la société d'industrie laitière a donné à St-Hermas, vendredi dernier le 17, une conférence des plus instructives et des plus intéressantes sur l'industrie laitière. Plusieurs cultivateurs de Ste-Scholastique sont allés entendre le célèbre conférencier et sont revenus enchantés des renseignements utiles et pratiques qu'on leur a donnés.

Ces jours derniers plusieurs de nos cultivateurs ont commencé à faucher leur foin dont le rendement est moyen. En revanche le reste de la récolte a une belle apparence et nous espérons l'abondance.

Nous apprenons que madame J. Langlois a fait l'acquisition d'un enfant. Nos meilleurs souhaits pour le nouveau-né.

L'engagement des maitresses d'école pour la paroisse, a eu lieu samedi dernier au bureau de M. le Secrétaire O. Drouin. Les maitresses suivantes ont été engagées: Melles Azilda Carrières, Clémentine Richer, Philomène Boucher, L. Raymond, Vendette J. Richer, U. Paquette et St. Ouge. Toutes ces institutrices sont diplômées.

Nous venons d'apprendre que Melle C. Dupuis institutrice à la Belle-Rivière, quitte cette dernière place pour aller demeurer à St-Philippe de Laprairie. C'est une perte qu'il sera difficile de réparer. En effet si nous considérons tout ce qu'elle a fait pour s'instruire et devenir aussi habile qu'elle l'était, nous ne pouvons que lui adresser des louanges. Mais pourquoi parler d'un enseignement que tout le monde connaît, d'ailleurs tous ceux qui ont assisté à ses examens seront unanimes à venir la féliciter.

M. Arthur Prévost de Montréal est en promenade chez M. le Sheriff F. X. Prévost.

Les travaux du pont sur la rue St-Simon avancent rapidement. Les deux piliers sont déjà terminés, le reste ne tardera guère. Mais il manque une autre chose à cette rue, elle se fait remarquer entre toutes les autres par ses mauvais trottoirs et nous espérons que la construction du pont amènera la réparation des trottoirs. S'il peut en être ainsi, tous les scholasticains seront reconnaissants envers les habitants de la rue, car c'est le chemin le plus fréquenté par les piétons.

L'élection des commissaires d'école a eu lieu lundi le 20 courant, à la porte de l'Eglise. MM. Ovide Lafond et Hyacinthe Fortin ont été nommés pour remplacer MM. Firmin Drouin et Félix Cyr, sortant de charge.

Le jeu de croquet est recommencé depuis quelques jours. La pelouse du Palais de Justice est sans cesse fréquentée par un essaim de jolies fillettes qui viennent y prendre la partie avec d'aimables galants, à chaque soirée la lutte recommence, les boules et les maillets n'ont ni trêve ni repos.

Au revoir, GÉRALD.

Ste-Scholastique, 21 Juillet 1891.

ECHOS DU NORD

Ste-Agathe des Monts, 19 juillet '91

Le Révd. M. S. A. Moreau, curé, a été élu commissaire d'écoles en remplacement de lui-même, puis réélu président des commissaires d'écoles.

Trois estimateurs ont été nommés par les commissaires d'écoles pour évaluer les propriétés de Ste-Adèle, de Ste-Lucie, et de St-Adolphe de Howard, dernièrement annexées à

cette paroisse pour fins scolaires. Trois écoles vont être construites avant l'automne, ce qui portera à neuf le nombre des écoles de notre paroisse. Les six écoles qui existent actuellement sont toutes assez prospères à part celle du village; il y faudrait un bon maître d'école modèle.

Le duo intéressant qui écrit dans l'Echo des Deux-Montagnes pour annoncer les nouvelles à sensation de St-Jovite, et qui a nom Césaire, à propos de bottes, me pose cette question: "Le correspondant Pascal, du Nord, est prié de nous dire si les progrès qu'a faits St-Jovite en douze ans ne sont pas plus considérables que ceux faits par Ste-Agathe en trente-cinq ans, etc."

Je ne veux pas répondre à cette question pour la raison que voici: j'aurais des choses désagréables à dire pour St-Jovite et l'on pourrait me répondre par des choses désagréables pour Ste-Agathe, et comme dans ce bas monde nous avons chacun nos petites misères et que surtout pour nous, gens du Nord, nous n'avons aucun intérêt à montrer l'envers de nos médailles, il vaut mieux se taire. Je dirai cependant à mes aimables interrogateurs qu'il ne leur appartient pas de vanter le progrès de St-Jovite, car cette jolie paroisse n'a jamais été si peu prospère que depuis qu'ils résident dans ses murs.

Les tramps sont arrivés! (bis) Tra la la!

Deux nouvelles maisons sont en construction dans le village; ce qui porte à neuf le nombre des maisons de Ste-Agathe, depuis ce printemps; ce n'est pas si mal, après tout, M. Césaire.

Le dernier mille de la troisième section de notre chemin de fer a été donné à l'entreprise hier. Ce dernier mille aboutit près du village de Ste-Agathe.

Notre digne curé, le Révd. M. S. Moreau, a été chargé, par le gouvernement provincial de donner, dans les paroisses du Nord, des conférences sur l'agriculture. Ce monsieur est un agronome de mérite, et de plus un orateur distingué.

STE-MARGUERITE:

M. Eusèbe Lajeunesse a commencé l'ouverture d'un chemin dans la direction de Ste-Adèle chez Frs. Guestier où l'on espère que la Cie du chemin de fer sera assez généreuse pour mettre un dépôt pour notre paroisse. C'est déjà bien assez que le chemin de fer ne passe pas chez nous, il faut au moins que nous ayons un dépôt près de notre paroisse. Il vaut mieux qu'il n'y ait pas de dépôt chez M. Béliste et que nous en ayons un à Ste-Adèle, vu que c'est plus avantageux pour nous car nous n'avons que 4 milles à faire pour aller à Ste-Adèle, tandis nous en aurions 13 et 15 pour aller chez M. Béliste. Puisque Ste-Agathe aura son dépôt près du village, pourquoi en placerions-nous un autre près de M. Béliste et qu'on priverait Ste-Marguerite de son dépôt. Avis à nos députés.

STE-ADELÉ.

Recoltes — Les récoltes ont une très belle apparence. Le grain n'est pas rouillé, comme l'année dernière. L'avoine que nous avons reçue d'Ottawa est des plus belles et très précoces. Elle va mûrir au moins dix jours avant la nôtre. Quant au foin, il a pris une meilleure apparence. Après tout, la récolte de foin sera bien meilleure qu'on ne s'y attendait et la récolte des céréales va dépasser les espérances. Les pommes de terre sont des plus belles. La récolte de fruits sera aussi abondante.

Beurrerie — Notre beurrerie vient d'expédier 3,000 livres de beurre à 18 1/2c, ce qui fait le beurre vendu 14 1/2c la livre. Les patrons sont contents de cette vente, vu que le cours de terme ne se vend guère mieux que 13, 12, et même 10 cts sur le marché de Montréal.

Trois hommes enterrés ainsi qu'un chien — Plusieurs hommes, la semaine dernière, travaillaient sur le ligne du chemin de fer, sous la direction de M. Rochon, quand tout à coup, un bloc de terre, se détachant du haut d'une coupe, vint enterrer un pauvre chien qui sommeillait paisiblement sur la terrasse du chemin de fer. On s'empressa de déterrer le chien qui eut la vie sauve. M. Rochon profita de cette

AVIS

AVIS
M. BRUNET et Durocher
M. Valiquette

JOSEPH CAMPEAU

HOTEL DE PREMIERE CLASSE
RUE ST-JEROME - ST-JEROME

BEURRIERIE

A ETRE VENDUE PAR ENCAN
Le 27 Juillet 1891,
A 10 hrs. A. M., a la porte l'Eglise Paroissiale, DE ST-JEROME

J. E. PARENT, Notaire, St-Jerome.

MOULINS A VENDRE

Le soussigné offre en vente ses magnifiques moulins situés dans la municipalité des Mille Isles, Comté d'Argenteuil, savoir:
Un moulin à farine muni de deux pierres à moulages français; un moulin à scie, avec scie circulaire, machine à planer, machine à embouteiller, machine à clapboards, machine à bardeaux, et plusieurs autres petites scies.

MATTHEW J. STRONG.
Cambria, 18 février 1891.

SITUATION VACANTE

Une Cie. d'assurance sur la vie de première classe a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux. Pour ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire. Salaire ou commission. S'adresser par lettre avec copies de certificats ou les noms de deux citoyens connus comme références, à Boite de poste 97, Montréal.

A VENDRE

AVANTAGES SANS PAREILS
Le soussigné, désirant abandonner la culture, offre en vente ses deux magnifiques terres situées tout près du village de New-Glasgow, Comté de Terrebonne, et désignées comme suit:

1. Une terre de 230 acres en superficie, dont 120 acres en excellente condition pour aucun genre de culture, la balance étant en beau et bon bois, avec maison, granges, étables, écuries, etc. Le tout en parfait état et avec les améliorations modernes.

2. Une autre terre, au même endroit, de 300 acres en superficie, dont 40 acres sous culture, la balance étant en bois, avec maison, grange, étables et autres bâtiments.

Le fond de ces terres est de glaise et de terre grise ce qui les rend aptes à tous les genres de culture.
Ces deux magnifiques terres seront vendues aux conditions les plus faciles. Titres parfaits.
Près du chemin de fer qui relie New-Glasgow à St-Jerome et à Montréal ainsi que des célèbres carrières de granit de New-Glasgow.

HOTEL DE TEMPERANCE

(Ancien Hôtel Robert)
TENUE PAR
THEOPHILE LAROSE
SAINT-JEROME.
Bonne pension à prix modérés. Repas à toute heure pour 20 cts.
Grande cour et bonnes écuries.

CHAUSSURES A BON MARCHÉ

BENJAMIN GOUGEON
RUE ST-GEORGE
ST-JEROME.
M. BENJAMIN GOUGEON informe ses pratiques et le public en général qu'il vient de déménager son Stock à l'ancienne place Chs. Migué, qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs, et de plus qu'il se propose de tenir un magasin des mieux assorties en fait de Chaussures de première classe.
Il invite tous ses amis à le favoriser de leur encouragement.

W. H. SCOTT
MAGASIN DU BON MARCHÉ
SAINT-JEROME.
Rue St-Jérôme, près du pont en face de la Banque du Peuple.

AVIS PUBLIC.
M. BRUNO BEAULIEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps l'annonce à ses nombreux pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Épicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son, etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise.
De plus, il tient un Clos de Bois et le livre à Domicile.
Rue de la Gare | ST-JEROME

occasion pour mettre les hommes sur leurs gardes. Malgré ces avertissements, peu après, MM. Joseph alias Bébé Valiquette, Dolphis Brunet et Isidore Durocher furent enterrés sous un amas de gros sable. MM. Brunet et Durocher restèrent debout, mais enterrés jusqu'au cou, tandis que M. Valiquette fut enterré complètement sous 4 pieds de sable. Il resta dans cette position quatre minutes environ. Quand on le retira, de sa fâcheuse position, il était inanimé et le sang lui sortait par les narines et les oreilles. On le crut mort. Au bout de quelques minutes, il reprit connaissance, et il se porta très bien maintenant. Il fut frappé si violemment par le sable que sa chemise disparut comme si elle eût été brûlée et il eut la peau bien écorchée. En voilà un qui a failli perdre sa peau et sa chemise

Trouvaille quasi miraculeuse — Mardi dernier, un pauvre homme du nom de Sévère Brise-bois, vendit sa terre, en acompte de laquelle il reçut un billet de banque de \$20. C'était son unique richesse. En retournant chez lui, il perdit son argent entre le village d'en bas et le village d'en haut, distance d'environ 7 arpents, où il ne s'écoula pas cinq minutes sans qu'il y passe quelque'un à pied ou en voiture. L'histoire de dire si ce pauvre homme a cherché son unique trésor. Sa sœur, Mme Sévère Valiquette, oubliant certaines difficultés de famille avec son frère, promit une grande messe pour le soulagement des âmes du purgatoire, si son frère retrouvait son argent. On avait peu d'espoir de retrouver cet argent, vu que ce jour-là, le vent qui était très fort aurait pu emporter l'argent au loin et vu que ce chemin est fréquenté par des milliers d'ouvriers du chemin de fer.

Le lendemain, après-midi, Mme Valiquette était seule chez elle, quand tout à coup, la pendule qui ne marchait pas depuis longtemps sonna un coup. Aussitôt, elle se rappelle sa promesse faite aux âmes du Purgatoire et se sent poussée à faire des recherches. Mme Valiquette, atteinte de rhumatisme se traîne plutôt qu'elle ne marche sur la voie publique, et à peine a-t-elle fait quelques pas qu'elle trouve le \$20 tout couvert de poussière à l'exception d'un coin du bill où on lisait en toutes lettres le chiffre 20.

Je n'ai jamais été un des plus fervents croyants aux miracles et à l'intervention des morts dans nos affaires temporelles, mais je n'en ai pas moins trouvé ce fait extraordinaire et digne d'être relaté. Dimanche dernier, M. le curé, en recommandant la messe promise, a fait remarquer qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans cette trouvaille.

Des visiteurs étrangers — La semaine dernière, nous avons eu la visite de MM E. Marchand, de Saint-Jérôme, J. T. Boivin et A. Gagnon. Ils ont visité la Montagne du Sauvage où l'on travaille actuellement le chemin de fer. Ils ont surtout admiré les travaux gigantesques qui se font au cap Doran. Leur mentor leur recommanda à plusieurs reprises d'être prudents et de se tenir plus éloignés des rochers qu'on y mine à la dynamite. Tout à coup on entendit une terrible détonation, puis des milliers de cailloux monter près de 150 pieds dans les airs, décrire une courbe, et tomber autour de nos visiteurs. Chacun des visiteurs resta là, fixé debout comme des statues, n'osant prononcer un mot tant ils étaient saisis d'effroi. M. Marchand vit à deux pas de lui un caillou, pesant près de 100 lbs, s'enfoncer environ deux pieds dans la terre. Il en fut ému jusqu'aux larmes, chose assez rare chez M. Marchand qui est ordinairement froid comme un marbre et égyptique comme un anglais.

Accident — M. Ovide Valiquette a eu la moitié d'un doigt emporté par un coup de marteau. Il a été obligé de se faire amputer un bout du doigt. Il avait le doigt sur une pince de fer aiguisée (drill) quand tout à coup le frapper lui abattit sur le bout du doigt, de toutes ses forces, un marteau de fer de dix livres. L'ongle et l'extrémité du doigt ont été ni plus ni moins mis en poussière.

Revision des listes electorales
En réponse à une interpellation, Sir John Thompson a dit que les listes electorales seront révisées cette année. Nos amis comprendront facilement l'importance du travail qu'ils ont à faire sans délai pour que les noms de tous les conservateurs qualifiés figurent sur ces listes et que les noms de tous nos adversaires qui n'ont pas les qualités requises par la loi soient retranchés de ces listes.
Pour l'information de nos amis, voici un résumé de la loi electorale qui les feront bien de consulter.
Out droit de voter aux élections

fédérales pourvu que leurs noms soient inscrits sur la liste révisée:
1o. Toute personne du sexe masculin ayant vingt et un ans révolus et n'étant pas déqualifiée par la loi ou un jugement de la Cour; 2o. Qui est née en Canada ou a été naturalisée; 3o. Qui est propriétaire, dans une cite, d'immeubles de la valeur de \$300,00; dans une ville, d'immeubles de la valeur de \$200,00, et dans toute autre partie du district électoral, d'immeubles de la valeur de \$150,00 ou plus; 4o. Qui est locataire par bail écrit ou verbal, d'un immeuble pour lequel il paie un loyer de deux piastres par mois si le bail est au mois, et de six piastres pour trois mois, douze piastres pour six mois ou vingt piastres par année, pourvu qu'il ait occupé tel immeuble pendant au moins douze mois avant de faire application pour être inscrit sur la liste électorale et qu'il ait payé en réalité le loyer ci-dessus mentionné durant cette période.

N. B. — Serait qualifié le locataire qui aurait successivement occupé divers immeubles pour lequel il aurait payé un loyer suffisant; qui paierait son loyer en argent ou en services ou en effets, ou dans le cas où le loyer ne serait pas mentionné, si l'immeuble était porté sur le rôle d'évaluation comme valant \$300,00 dans les cités; \$200,00 dans les villes; \$150,00 dans les campagnes.

5o Qui occupe et reçoit les bénéfices depuis au moins douze mois d'un immeuble de \$300,00 dans les cités; \$200 dans les villes et \$150 dans les campagnes.

6o Qui reçoit un revenu ou des émoluments de trois cents piastres par année depuis au moins un an de sa profession, état, bureau, métier, ou de placements qu'il a faits en Canada, pourvu qu'il ait résidé dans le district électoral depuis au moins un an avant son application pour être inscrit sur la liste du district électoral;

7o (a) Tout fils de cultivateur, âgé de vingt et un ans, résidant avec son père depuis au moins un an, pourvu que la valeur de la terre qu'ils occupent soit suffisante en la divisant pour qualifier le père et le ou les fils. Si la valeur de la terre était insuffisante pour qualifier le père et tous les fils majeurs, alors le père et tous les fils plus âgés seraient qualifiés jusqu'à épuisement de la valeur qualifiante de la propriété;

(b) Si le père est mort, les fils majeurs qui sont restés au moins un an avec leur père ou leur mère, pourront être qualifiés tel que mentionné dans le paragraphe précédent, en commençant toujours par les plus âgés jusqu'à épuisement de la valeur qualifiante de la propriété qu'ils occupent avec leur mère;

8o (a) Tout fils de propriétaire d'immeubles autres qu'une terre, qui n'est pas autrement qualifié, qui réside avec son père depuis au moins un an avant la date de son application pourra être mis sur la liste, pourvu que la valeur de tels immeubles, également divisée, puisse qualifier le père ou les fils, suivant le système établi par le paragraphe 7 (a) ci-dessus;

(b) Si le père propriétaire d'immeubles autres qu'une terre est décédé, les fils majeurs résidant avec la mère, depuis un an au moins pourront être inscrits suivant le système établi dans le paragraphe 7 (b) ci-dessus.

N. B. — Aux yeux de la loi, ce qui est dit ci-dessus des pères et mères s'applique également aux beaux-pères et aux belles-mères.

9o Tous pêcheurs résidents du district électoral dont les immeubles, bateaux, filets ou autres appareils de pêche sont d'une valeur d'au moins cent cinquante piastres ainsi que tous propriétaires de parts jusqu'au montant d'un cent cinquante piastres dans un navire enregistré suivant la loi;

10o Tout résident du district électoral depuis un an avant la date de son application pour être inscrit sur la liste électorale, qui reçoit une pension garantie par hypothèque en vertu d'un acte de donation ou autre acte équivalent, d'au moins cent piastres par année, soit en argent ou en effets, soit partie en argent et partie en effets.

11o Deux ou plusieurs associés comme propriétaires, locataires ou occupants d'une même propriété ont droit d'être enregistrés comme électeurs pourvu que la valeur de la propriété ou le montant du loyer payé, divisé également entre les associés soit suffisant pour les qualifier tous. Dans le cas contraire, aucun n'est qualifié

12o Les personnes qualifiées à voter sur le revenu, doivent être inscrites sur la liste du poll où elles résident; les propriétaires dans le district où la propriété qui les qualifie est située.

13o Les fils de cultivateurs et de propriétaires doivent avoir résidé avec leur père ou mère, beau-père ou belle-mère, suivant le cas, durant les douze mois précédant leur demande d'inscription; néanmoins des absences occasionnelles n'excedant pas six mois durant cette période, n'empêcheront pas leur ins-

cription, non plus que l'absence des marins, des pêcheurs et des étudiants qui suivent leur cours à l'université ou au collège qui sont considérés comme n'ayant pas quitté la maison paternelle.

Telle est la liste des personnes qui peuvent être ou plutôt qui ont le droit d'être inscrites sur les listes électorales et qui ont le droit de voter aux élections fédérales.

Quel est le moyen de faire inscrire ou de faire rayer des noms?

Voici la procédure à suivre: Le réviseur doit, d'après les rôles d'évaluation en force dans chaque ville ou municipale, d'après les renseignements qu'il peut avoir d'une manière légitime et légale, retrancher de la liste les noms des électeurs décédés ou qui n'ont plus leur droit d'électeur, et à ajouter les noms des personnes qui ont, depuis la dernière révision acquies le droit de voter.

Le réviseur doit donc faire afficher trois listes.

L'ancienne liste en force aux dernières élections; celle des noms qui doivent être retranchés et celle des noms qui doivent être ajoutés. Tout cela doit être fait d'ici au premier août prochain. Les électeurs ont donc les mois de juin et de juillet pendant lesquels ils devront, sous peine de perdre leurs droits d'électeurs, faire au réviseur la demande de l'inscription de leurs noms sur la liste.

Nos amis dans chaque paroisse devraient se réunir, revoir la vieille liste et préparer les demandes d'inscription ou de radiation de noms, ceci est de la plus grande importance. Les députés fédéraux, en pleine session, ne peuvent évidemment pas donner à cette révision leur temps qui appartient au pays. Ils comptent sur leurs amis dont le dévouement ne leur a jamais fait défaut.

Les listes ainsi préparées, avec une demande d'inscription ou de radiation, devront être transmises au réviseur de chaque comté.

NOTES LOCALES

— Ce matin à 8 1/2 hrs ont eu lieu les funérailles de Madame Labelle, mère du regretté curé. Nous ne savons par quel malentendu aucune invitation n'a été adressée aux citoyens de la ville. Nous savons seulement que le Ed. Pelletier, exécuteur testamentaire de Mgr Labelle, était depuis une semaine à St. Donat et n'a pu être prévenu qu'à temps pour arriver ce matin même. L'assistance aux funérailles était néanmoins assez nombreuse. Le chant fut très imposant, nos chœurs ont exécuté la messe de requiem ha. monsie, MM. Petit, Fiset et J. Gri. non faisant partie du chœur. Le service a été célébré par le Rd. A. Nantel supérieur du collège Ste-Thérèse. On remarquait parmi les prêtres le chœur, entre les pères de St-Jerome, les Pds, P. Pelletier, S. Rouleau et le curé de St. Donat.

— L'affluence des visiteurs étrangers dans notre ville, depuis quelques jours, est très-remarquable. C'est au point de faire le tourment continuel des curieux qui font leur passe-temps à étudier les physionomies. Nous avons remarqué parmi ces visiteurs M. Arthur Delisle avocat M. P. P. de Québec, frère de M. Delisle, notre manufacturier de pulpe, M. M. Damien Rolland, R. Masson, P. Masson, Loranger, Cholette, avocat, Dr Lamarque, Ste. Scholastique, Dr. Vanier, Lewiston, Damien Leclair, Pittsburg, etc.

— Le prochain bazar, au profit de l'hôpital des Sœurs Grises se tiendra les 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Août. Les Dames de St. Jérôme ont bien voulu se charger de l'organisation. Un chaleureux appel est fait aux personnes charitables qui voudront bien aider les dames à conduire à bonne fin l'œuvre à laquelle elles se sont dévouées. Il y aura pour attraction tous les soirs chant, musique et autres amusements et n'oubliez pas surtout lunch tous les soirs à 7 1/2 hrs. Les bonnes Sœurs Grises souhaitent la bienvenue à tous, petits et grands.

— Le ballastage et le nivellement du Montréal et Occidental sont terminés jusqu'à St-Sauveur et les trains y circulent à toute vapeur.

— On voit d'un bout à l'autre de la ville nombre de travailleurs occupés à empierrer les rues. C'est un ouvrage très considérable qui embellit St-Jérôme à vue d'œil.

— On pose, sous la direction du Dr J. E. Prevost, une très belle pelouse sur le terrain du bureau de poste.

— Le Pacifique est tout à fait charmant pour notre ville, il nous donne maintenant nos mailles à 10 1/2 hrs a.m. au lieu d'une heure p.m. Il n'en faudrait pas plus pour lui offrir un petit hanquet intime, histoire d'entretenir l'amitié.

— Les élections des commissaires d'école se sont faites lundi, ville et paroisse, à la porte de l'église. Pour la ville on a élu tenir le poll. Les nouveaux commissaires sont MM. Ls. Labelle et Chs. E. Laflamme.

Dans la paroisse, les anciens commissaires, MM. Elie Latour et André Laflour ont résigné leurs sièges en faveur de MM. Olivier Beauger et Joseph Greigier, qui ont été élus par acclamation. Les élections de la ville ont été chahamement disputées et malheureusement ont fait le sujet d'une éloquence tout à fait déplacée dans la bouche de personnes instruites qui devraient savoir que St-Jérôme est encombré d'étrangers.

— Enfin! les tubes de notre pompe sont arrivés hier au soir et on travaille sans relâche à les installer. Nous allons donc avoir une pompe et encore en état de fonctionner. Le conseil va pouvoir respirer mais ce n'est pas tout, le conseil a promis s'occuper de la construction de pompes hydrauliques, toute la ville le demande, et voilà le conseil deroché pris à sommeil. Allons! M. le maire a promis que, aussitôt la pompe en état, la ville serait invitée à aller la comparer à la pompe hydrau-

lique de M. Rolland. L'heure est venue. Nous sommes aux ordres du conseil.

— Outre les appareils d'alarme électrique qu'on a posés dans chaque résidence de rompier, on vient d'installer quatre boîtes publiques d'alarme communiquant avec la station. Il y en a une, au sud de la ville, chez M. Pelletier; au centre chez M. W. Scott; au côté ouest de la rivière, chez M. La Brière, au nord chez M. Jos. Leclair, vouturier, M. le maire, qui continue à s'occuper très activement, de la question des incendies se fait aussi poser à ses frais, un appareil semblable à celui des pompiers, dans sa maison.

— Il passe en moyenne douze cents sous de framboises par main, depuis une semaine à la gare du Pacific. La ligne de Glasgow contribue pour environ un quart. Les framboisiers les plus connus sont: MM. C. E. Laflamme, M. St-George, Th. Pépin, Nantel, D. Bastien, J. B. Décaré et P. Lallier, B. Beaulieu.

— Les foins sont commencés à plusieurs endroits dans cette paroisse.

— Nous avons le plaisir d'apprendre que le gouvernement de Québec vient d'émettre les lettres patentes incorporant la Cie Industrielle de St-Jérôme, avec un capital de \$30,000. En voici la teneur de l'avis:

Avis public est par le présent donné que en vertu de la "Loi corporative des compagnies à fonds social," des Lettres Patentes ont été émises sous le grand sceau de la province de Québec, en date du sixième jour de juillet courant, constituant en corporation Charles Godmer, marchand et maire de la ville de Saint-Jérôme; Joseph Edouard Parent, notaire; Narcisse Hélie, forbanant et marchand; Sévère Godfroy Laviolette, marchand de fer; Pierre Simard, marchand épicer; Joseph Damaso Fournelle, marchand de chaussures; Louis Labelle, marchand épicer; Louis Pépin, marchand de bois et propriétaire de moulins à scie; Joseph Cléophas Lapointe, marchand; Louis Napoléon Dupuis, négociant; François Villeneuve, marchand épicer; Eusébe Gibault, marchand épicer; William Henry Scott, marchand; Charles Kils Laflamme, marchand épicer, tous de la dite ville de St-Jérôme; Charles Langlois, marchand; Léonidas Villeneuve, marchand de bois; Joseph Octave Villeneuve, M. P. P., négociant; Arsène Corbeil, marchand épicer; Nazaire Dufort, boucher; Alfred Montreuil, boucher, tous de la dite ville de St-Jérôme; et Alfred Dufort, boucher, dans le but de contracter, construire, mettre en opération, ou acquérir et maintenir en opération une manufacture de meubles et autres articles en bois, dans la province de Québec, sous le nom de "La Compagnie Industrielle de Saint-Jérôme" avec un fonds social s'élevant en totalité à trente mille piastres (\$30,000) divisé en trois cents (300) parts de cent piastres (\$100,00) chacune.

Daté au bureau du Secrétaire de la province de Québec, ce sixième jour de juillet 1891.

Jos. BOIVIN, ass.-sec.

Tres bien, en avant le progrès!

Pianos et Orgues

GRANDE RÉDUCTION

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue, de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte au No 1673, rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions, ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires.

L. E. N. PRATTE
1673
NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des Pianos Hazelton et Fisher et des Orgues Eoliennes Dominion.

LA CIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME

AVIS

Est par le présent donné que la première assemblée générale des actionnaires de "LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME", incorporée par Lettres Patentes émancées par le Lieutenant Gouverneur, sous le grand sceau de la Province de Québec, en date à Québec, au 6 de juillet courant 1891, aura lieu au bureau du soussigné en la ville de St-Jérôme LUNDI, le TROIS D'AOUT prochain à DEUX heures APRÈS-MIDI, pour l'élection des directeurs de la dite compagnie et autres fins.

Par ordre, J. E. PARENT, Notaire.

St-Jérôme, 23 Juillet 1891.

PROVINCE DE QUÉBEC } District de Terrebonne }

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Cléophr Desrosiers, épouse de Charles Quillette, cultivateur de la paroisse de Ste-Adèle, (Val-Morin) et de lui dûment autorisée, est et exercera comme marchande publique le commerce que faisait ci-devant en la dite paroisse son dit mari St-Jérôme, 9 Juillet 1891.

CLEOPHR DESROSIERS.

CHS. GODMER, MARCHAND DE NOUVEAUTES Rue St-Jerome

WINDSOR HOTEL TABLE, LIQUEURS, ECURIE Tout de première classe. ANTOINE BARCELO, PROPRIÉTAIRE. SAINT-JEROME, P. Q.

J-BTH DECARY HORLOGER-BIJOUTIER, RUE ST-JULIE ST-JEROME.

En face du Presbytère.

**L'agriculture dans nos montagnes.**

CONFÉRENCE DONNÉE A LA CONVENTION AGRICOLE DE STE-ADELÉ, COMITÉ DE TERREBONNE, P. Q., LE 24 JUIN 1891, PAR LE RVD. M. S. A. MOREAU PRÊTRE, CURÉ DE SAINTE-AGATHE.—*Suite.*

§ II

Dans les Laurentides, encore si peu connues, malheureusement, de la grande masse de la population des anciennes paroisses, il y a le capital nécessaire à l'agriculture, il y a la terre.

« La terre, dit M. Provancher, (1) est un capital mis en valeur par le travail de l'homme, et les produits en sont la rente. Comme dans toute bonne exploitation, il faut prendre soin, avant tout, de ne pas détériorer ce capital : car alors on brise l'outil, avec lequel on opère, ou fait disparaître le levier nécessaire au fonctionnement de tout le système ; ou détruit la base même de l'opération. Il faut au contraire, que la valeur en soit sans cesse augmentée, pour que la rente s'accroisse également. Et il ne faut pas croire que la terre soit un capital indestructible, dont l'existence soit assurée contre toutes les éventualités. Il en est de celui-ci, comme des autres, on peut l'user, le dépenser, le perdre. La terre par elle-même, dit encore M. Provancher, (2) ne produit que des racines et des épines ; il faut le travail de l'homme pour la féconder, pour la rendre fertile ; le travail crée même le sol en tant que capital reproductif. Or, ici, nous avons ce capital en abondance ; la seule paroisse canonique de Ste-Agathe des Monts, contient, je crois, plus de douze lieues en superficie. Nos colons n'ont donc qu'à exploiter leurs terres, et, pour y réussir, ils devront mettre en pratique les règles de l'art agricole que j'ai déjà citées. D'abord, ils doivent faire disparaître tout ce qui pourrait nuire à la culture. Dans les Laurentides, me direz-vous, la tâche est difficile ; les montagnes sont immovibles et beaucoup de pierres aussi. Je vous en prie, Messieurs, ne me parlez pas en mal des montagnes : elles sont trop gracieuses, en ce moment surtout. Ce sont les montagnes qui conservent la fraîcheur de nos nuits d'été et qui les rendent si délicieuses ; ce sont les montagnes, qui arrêtent et percent les nuages, qui viennent des océans, et qui se déversent dans ces rians réservoirs que, seuls dans le pays, nous possédons dans les montagnes. Le plan du cadastre de la seule paroisse de Ste-Agathe des Monts indique

*vingt-sept de ces lacs,*

si rafraichissants, si agréables à la vue, toujours remplis de charmes pour le touriste, et Pleins de butin pour le sportsman. Aussi, Messieurs, grâce à nos montagnes, nous n'avons pas eu, jusqu'ici, à nous plaindre des sécheresses, dont souffrent tant, parfois, et cette année encore, les paroisses du sud, et je crois que, avec beaucoup de chaleur, nous aurons toujours, du côté météorologique, dans les montagnes, beaucoup de chances d'avoir de bonnes récoltes, parce que l'eau du ciel arrosera toujours assez nos champs, protégés que nous sommes par les montagnes, qui empêchent les nuages d'aller se décharger dans la plaine. Quant aux pierres et aux cailloux, lisons le rapport des juges du concours du mérite agricole, publié en 1890, p. 15, à l'article de M. Chs. Champagne, de St-Eustache,

**Lauréat agricole de très grand mérite,** décoré en décembre dernier. « Plus de ses champs, dont la superficie est de 291 arpents, disent les juges, ont des clôtures en pierre ; nous en avons mesuré ; les plus petites ont trois pieds et six pouces de hauteur, et dix pieds de largeur au sommet. Il y en a même qui ont 5 1/2 pds., de hauteur, 12 pds., de large au bas, et dix au sommet. Les uns s'enfoncent sous terre à une profondeur de six pieds, d'autres seulement à trois ou quatre ;... M. Champagne a fait mesurer ses clôtures de pierre : elles mesurent environ 1600 toises de pierre et ont une longueur totale d'environ 175 arpents : les drains, la pierre requise pour élever le niveau des chemins, les cours, solages des bâtisses, quai au bord de la rivière, etc., contiennent environ 400 toises ; soit 2000 toises en tout ; ce qui, à 20 voyages de la toise, donnera 40,000 voyages. Comme de raison ceci ne peut être qu'un calcul approximatif, mais qui démontre combien M. Champagne a dû travailler depuis tant d'années, pour améliorer sa terre et la mettre dans l'état où elle se trouve maintenant. »

Je ne crois pas, Messieurs, qu'il y ait assez de roches sur vos lots pour que vous puissiez en enlever autant. Quant à la manière de procéder

pour l'enlèvement des pierres, écoutez M. Champagne ; c'est un

*vieillard octogénaire qui travaille encore,*

dont les paroles doivent être retenues longtemps : (1) « Quand vous épierrez, » dit M. Champagne, « transportez la pierre et faites-en des clôtures de suite, pour ne pas mettre deux fois la main à l'œuvre. Quand on met de côté les pierres pour faire de la clôture plus tard,

« ce plus tard ne vient jamais, » et les tas de pierres deviennent un « refuge pour les mauvaises herbes » et les senelliers. « Après y avoir enlevé les pierres » continue M. Champagne, (2) « y avoir charroyé de la terre pour couvrir les roches plates et niveler ainsi le terrain de façon à pouvoir le labourer facilement, le plus mauvais de mes morceaux de terre m'a toujours rapporté assez pour couvrir mes frais en trois ans. »

Un colon des cantons de l'Est, disait : « Si le tiers seulement de ma terre est labourable, je suis all right. » Et j'ai connu, à Berthier-en-haut, des cultivateurs qui n'avaient pas vingt arpents de terre, et qui cependant, vivaient à l'aise.

Je ne nie pas, sans doute, que, de nos jours, nos terres des montagnes ne poussent plus comme il y a trente et quarante ans ; mais je me demande quelle en est la cause.

Autrefois les terres de la vallée du St-Laurent produisaient, par acre, autant et plus de blé que les terres d'Angleterre,

et, par conséquent, plus que celles de la plupart des pays d'Europe. « Il est facile d'établir, » dit M. Barnard (3) « que, autrefois, nos terres donnaient de 25 à 40 minots de blé (même) par arpent. » Et il donne, un peu plus loin, comme suit, le tableau comparatif de la production du blé par acre pour différents pays :

Angleterre.....	29 minots,
Prusse, (Poméranie seul)	26 "
Belgique.....	24 "
Hollande.....	19 "
France.....	16 1/2 "
Etats-Unis.....	11 "
Canada (en moyenne).....	10 1/2 "

(Remarquons que la province de Québec en produit moins que presque toutes les autres provinces du Dominion.)

« Et aujourd'hui, » ajoute-t-il (2) « la moyenne du rendement en blé est d'environ 8 minots ; il n'est plus que de 4 à 5 minots, dans les endroits où l'on suit encore l'ancien système. » Disons-nous à nous-mêmes combien il en pousse dans les montagnes.

Recherchant aussitôt, dans la même étude, la cause d'une diminution si alarmante dans la production, M. Barnard ajoute : (4) « A la suite des premiers défrichements la terre produisait avec une telle abondance, que personne ne pouvait songer à lui demander d'avantage..... Et lorsque vinrent les années de diminution, de 1830 à 1850, on pensa que les mauvaises récoltes étaient dues plutôt à des causes atmosphériques qu'au contraire qu'à l'appauvrissement graduel du sol. C'est ainsi que, aujourd'hui encore, un grand nombre de personnes attribuent la production minime de nos terres à la rigueur du climat, oubliant que

« le climat n'a pas ou peu changé en ce pays depuis 200 ans ;

« mais que deux siècles de culture sans engrais, et sans soins, ont nécessairement appauvri la terre. Nos grand-pères ont donc méconnu la définition même de l'art agricole, qui consiste, comme je l'ai dit plus haut, à

*faire produire les plus gros revenus à la terre, sans l'épuiser.*

La grande diminution des récoltes dans les montagnes, il est facile de le voir, Messieurs, est due à la même cause. On a dépensé le capital, la fécondité du sol en en tirant toujours quelque chose sans lui rien rendre.

Cette diminution est alarmante, et j'en appelle aux lumières et à l'énergie de la classe dirigeante pour aider les colons à y remédier promptement. Il faut reconstruire le sol, reconquérir notre capital. Un habitant de Ste-Agathe des Monts, que l'on m'assure avoir déjà récolté 700 minots de blé-sarrasin sur ses lots, n'a recueilli, l'an dernier, que 27 minots de tout grain.

Plusieurs de mes paroissiens affirment qu'il y a 15 ou 20 ans ils payaient, chaque année, de 12 à 15 minots de dime de plus qu'aujourd'hui, qu'ils récoltaient de 300 à 400 minots de grain de plus qu'aujourd'hui, sans que pourtant Ste-Agathe des Monts ait plus à se plaindre aujourd'hui que les autres paroisses, ses voisines, etc.

Et pour reconstruire la fécondité première du sol,

*il faut des engrais.*

(1) Ibid, p. 14.  
(2) Ibid, p. 14.  
(3) Eloge de l'agriculteur, Journal d'agriculture, fév. 1879, p. 9.  
(4) En 1879.

(à suivre)

**La manufacture d'allumettes de Louiseville**

(Le Courrier de Louiseville)

Ces jours derniers, grâce à la bienveillante courtoisie de M. Paradis, comptable de l'établissement, nous avons visité la manufacture d'allumettes de cette ville.

A l'extérieur, c'est une bâtisse superbe à quatre étages y compris le rez-de-chaussée, avec annexes et hangars avoisinants.

Au moyen d'un charriot qui voyage sur un plan incliné, le bois brut est transporté au deuxième étage, où il subit ses premières transformations.

Là, on le réduit en blocs plus ou moins volumineux selon qu'il servira, à l'allumette elle-même ou à la boîte qui la contiendra. Au moyen de scies rondes, les blocs qui doivent servir à la fabrication des boîtes sont réduits en lamelles de dimensions voulues, et ces lamelles sont alliées ensemble par des enfants d'une douzaine d'années. C'est l'histoire de la boîte petite ou grande. Ces blocs qui serviront à la fabrication des allumettes sont précipités du deuxième au premier, où ils entreprennent le pèlerinage du «fendeur.»

Notre manufacture en a deux. Le «fendeur» est un système de scies, assez compliqué, qui d'un bloc, fait des centaines et des milliers de prismes quadrangulaires. Ces prismes ont le volume de deux allumettes ordinaires mises bout à bout. Recueillis, ils sont empaquetés et livrés aux fondeuses. Ce dernier est une petite bâtisse, dont l'intérieur est chauffé à la vapeur, communiqué de la chaudière principale, et qui sert à l'assèchement du bois aussi préparé.

Il séjourne là pendant une quinzaine de jours, et on le rapporte ensuite aux «raqueuses». Les «raqueuses» sont toutes sous la direction des jeunes filles.

Elles ont pour but d'arranger les prismes de manière à ce qu'ils ne se touchent pas ; c'est une opération assez délicate. Ainsi disposées les allumettes en voie de formation, sont transportées dans un appartement attenant, où on plonge les deux extrémités dans une mince couche de soufre répandue dans une cuvette. Ensuite elles sont plongées dans une composition phosphorée de la même manière.

Tout est préparé. Il n'y a plus qu'à sectionner par la moitié la longue allumette soufflée à ses deux extrémités pour en faire deux.

C'est ce que les jeunes enfants exécutent avec une dextérité et une célérité dignes de mention. Ils saisissent vivement une quantité d'allumettes qu'il s'agit de sectionner et en un instant deux paquets d'allumettes sont à la disposition du voisin qui met le capuchon pour le suivant qui met en boîte. Tout cela se fait avec un entrain surprenant. Pour donner une idée de la vitesse avec laquelle on procède, il suffit de savoir que 10 enfants de 12 ans sectionnent et mettent en boîte 3,240,000 allumettes par jour, ce qui fait 54000 paquets et 1500 boîtes.

Il est vraiment beau de voir avec quel ordre et quelle précision chacun remplit son rôle.

Voilà l'histoire de l'allumette. Le pouvoir qui met en mouvement les différents instruments est habituellement de 800 du manomètre. L'engin est des plus perfectionnés. Les boîtes de papier sont préparées en dehors ; le papier lui-même est confectionné dans la manufacture.

Ce bel établissement est sous le contrôle d'une Cie. d'actionnaires dont M. Eug. Vadeboncoeur, riche marchand de cette ville est le président. M. Thos. Mineau le gérant.

Les travaux affectés à la manufacture sont sous la direction de M. Durocher.



**Statut du Canada**

ET PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Les Statuts et quelques-unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande. Les Statuts Révisés sont maintenant prêts. Prix de deux volumes, \$5.00.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

Department des Impressions et de la Papeterie Publique Ottawa, 25 mars 1890.

**HOTEL AVELINE**

Ste-Adele

(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

AU PUBLIC VOYAGEUR.

Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible. Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE, Propriétaire.

J. BELANGER,

Artiste - Photographe

RUE ST-GEORGE | ST-JEROME.

**HOTEL du MARCHE**

TENU PAR Louis Corbeil

RUE ST GEORGES, 1 ST-JEROME.

Favorisez l'Industrie Nationale

ET PROFITEZ DE

l'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE

QU'OFFRE LA

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 a 14, rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édite sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques ; fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de

PAPIERS à ÉCRIRE, PAPIER ÉCOLIERS, PAPIER FOULSCAP, (des administrations) PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, TÊTES DE LETTRES ETC., ETC.

Déflant toute concurrence dans les prix et la qualité.

**JOS. E. PARENT**

NOTAIRE | NOTARY

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

RUE ST-GEORGES

ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annonces gratuites. Toujours des TERRES, EMPLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M. PARENT ci-dessus dans la maison Villemure, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

**PIERRE SIMARD**

SUCCESSEUR

DE W. E. ELLIOTT

MAGASIN

D'Epiceries, Vins, Liqueurs, Graines

PROVISIONS, FAIENCE,

COIN DES RUES

St-George et Ste-Agathe

Bâtisse Elliott

**Peinture Caoutchouc**

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

— DE —

A. A. WILSON & CIE.

**R. G. GAUCHER**

SUCCESSEUR

IMPORTATEUR DE

**FERRONNERIES**

Constamment en mains BLANC DE PLOMB ANGLAIS, PEINTURE A COUVERTURE, HUILES de toutes sortes, VERNIS pour couverture de voiture (Top Dressing Varnish), VERT DE PARIS, et MAILLETS de TAILLEUR de PIERRE.

219 & 221,

RUE SAINT-PAUL,

Coin de la Place Jacques Cartier.

MONTREAL.

Mme. Thos. Désormeau

MAGASIN de MARCHANDISES SECHES

RUE ST-JEROME,

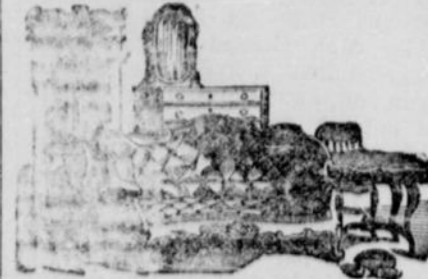
Porte voisine de Chs. LAFLAMME.

Mme DESORMEAU se charge de réparer et travailler toutes sortes de pelletteries, telles que Casques, Manchons, Collets, Manteaux Capots, etc. Le public est invité à lui donner son encouragement.

DAME T. DESORMEAU.

—FABRIQUE DE—

**Meubles et de Rouets**



**P. L. Y. VEZINA**

RUE ST-JEROME | ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, e.c., etc.

Toujours en mains, Bois prêt à être travaillé, tels que Moulures et tournage, Découpage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en billots, au plus haut prix.

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la montée de Montigny. 5 a. 1 a

**FERME A VENDRE**

A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence (maison à 2 étages), confortable pour maison de pension, à très bonne condition.

S'adresser sur les lieux à DAME VVE L. A. FILIATRAULT.

LA

**BANQUE DU PEUPLE**

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE

Gerant

Jérôme, 20 Mai 1886.

**Gaucher et Telmosse**

IMPORTATEURS DE

Vins,

Liqueurs;

Epiceries

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Department des Provisions

Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires

MONTREAL, P. Q.

12 Avril 91 a.

**P. F. E. PETIT**

NOTAIRE

ST-JEROME

(Bloc Dr de Martigny)



**Aux Annonceurs dans la "Gazette"**

Les personnes qui envoient des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes :

1o Adressez : "La Gazette du Canada Ottawa, Canada."

2o Indiquez le nombre d'insertions requises.

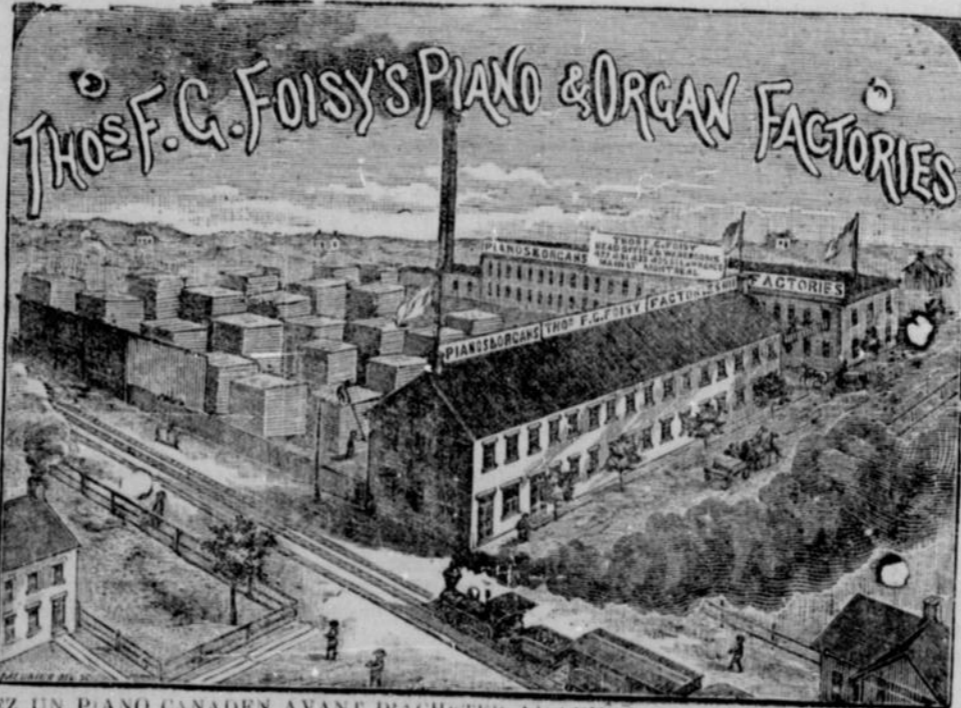
3o Remettez invariablement le prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont : dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN

Imprimeur de la Reine

Bureau de l'Imp. de la Reine } 1er avril 1896.



ESSAYEZ UN PIANO CANADIEN AVANT D'ACHETER ALLEMANDS.

THOS. F. G. FOISY, seul fabricant Canadien, au Canada, de Pianos droits, carrés et à queue.

Je sollicite le commerce de gros et détail. Agents demandés dans tout le Canada. Grand sacrifices aux Communautés Religieuses. Mes pianos sont garantis pour cinq ans ou je les remplacerai par un autre si ce n'est pas tel que représenté. Je suis aussi seul propriétaire des machines Wanzor et White pour la province. Ecrivez de suite pour l'agence. Réparations importantes de pianos à ma fabrique, moitié prix, et exécutées promptement. Toute communications devront être adressées à

**THOS. F. G. FOISY**

BUREAU PRINCIPAL : 429, 431, 433 et 435 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

1700 TELEPHONE Bureau de l'Imp. de la Reine

(1) Revue canadienne, vol. 1, p. 686.

(2) Ibid.